

Le Département du Calvados questionné sur une subvention accordée à une école privée



Le collège Saint-Paul, à Caen, s'est vu accorder une subvention pour un échange scolaire dont l'intitulé interroge les élus d'opposition du conseil départemental du Calvados. Archives Ouest-France

Mi-novembre 2024, le conseil départemental du Calvados a accordé une subvention de 1 750 € au collège privé Saint-Paul, à Caen, pour un projet d'échange scolaire avec l'Allemagne. L'intitulé du dossier interroge l'opposition départementale, qui s'inquiète du potentiel « caractère culturel » de la démarche.

« **Fêtes et traditions de l'Avent** » : c'est l'intitulé de l'échange scolaire évoqué en commission permanente du conseil départemental du Calvados le 12 novembre 2024. Il s'agissait d'accorder, ou non, comme pour d'autres établissements scolaires, une subvention pour ce projet.

La demande vient du collège privé Saint-Paul, à Caen. « **De l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) Saint-Paul** », précise le groupe d'opposition du rassemblement de la gauche et de l'écologie, dans une lettre adressée au préfet du Calvados, soit « **une association loi 1901** » pouvant recevoir une subvention d'une collectivité territoriale pour « **un projet qui ne présente pas un caractère culturel** ».

L'Allemagne en période de fêtes

Pour les élus Alexandra Beldjoudi, Elise Cassetto-Gadrat, Joël Jeanne, Francis Joly, Steve Lechangeur et Eric Vève, ce « **projet subventionné présente un caractère culturel puisqu'il vise explicitement l'Avent** ». Par ailleurs, « **ce projet ne présente manifestement aucun intérêt public local** ».

Cet échange scolaire est en effet prévu pour décembre avec des familles « **de Basse-Franconie, en Allemagne** », répond Clara Dewaële, vice-présidente du Département en charge de l'éducation. Le chef-lieu de ce district est Wurtzbourg, ville jumelée avec Caen depuis les années 1960.

L'élue reconnaît que l'intitulé pourrait laisser à penser que la thématique du voyage est juste l'Avent, mais non : c'est un échange au service « **des langues, de la culture...** », mentionne-t-elle. Il sera question de s'imprégner de « **traditions** » comme cela peut être le cas quand on découvre un autre pays en période de fêtes.

Lire aussi : « Vives critiques », « assassinat financier » : échanges orageux sur le budget 2025 dans le Calvados

« **Musée, visites patrimoniales, activités sportives, ateliers culinaires...** » : voici ce qui est au menu de l'échange, défend la vice-présidente, ne voyant « **rien de culturel et religieux** » qui empêcherait de subventionner à hauteur de 1 750 € le projet de « **cet établissement privé sous contrat avec l'Éducation nationale** ».

En commission, la subvention avait été accordée avec 38 voix pour (9 contre, 2 abstentions). Mais l'opposition de la gauche et de l'écologie demande à la préfecture « **de déférer cette délibération à la censure du tribunal administratif de Caen** ». « **La préfecture vient de recevoir une demande de contrôle de légalité en bonne et due forme que le service en charge doit instruire** », répondent, pour l'heure, les services de l'État.

Kevin VERGER.